

## DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU BILAN 2022 DU FONDS DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES ETUDIANTES

*Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1, L. 712-3, L.841-5 et D.841-2 et suivants ;*

*Vu le décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation ;*

*Vu la circulaire NOR ESRS1905871C du 21 mars 2019 relative à la programmation et au suivi des actions financées par la contribution vie étudiante et de campus ;*

*Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;*

*Vu l'avis de la commission formation et vie universitaire du 2 mars 2023.*

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

### Article 1

D'approuver le bilan du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes dressé au titre de l'année 2022, tel qu'annexé à la présente délibération.

### Article 2

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Président du conseil d'administration

Dean LEWIS



Adoptée à la majorité des  
votes exprimés (33 votants)  
Pour : 33  
Contre : 0  
Abstention : 0

The logo for the University of Bordeaux is centered on a white background. On the left side of the image, there is a vertical decorative element consisting of a dark brown rectangle at the top and a bright blue triangle at the bottom, both pointing towards the center. The text 'université' is written in a lowercase, sans-serif font, with the letters 'u', 'i', 'v', 'e', 'r', 's', 'i', 't', 'é' in dark brown and the letters 'u', 'i', 'v', 'e', 'r', 's', 'i', 't', 'é' in bright blue. Below 'université' is the word 'de' in a smaller, dark brown, lowercase font. To the right of 'de' is the word 'BORDEAUX' in a bold, uppercase, dark brown, sans-serif font.

université  
de **BORDEAUX**

## **Bilan 2022 accompagnement social et soutien à la vie associative – focus FSDIE**

- **Éléments d'explication et de contexte**
- **Bilan soutien vie associative (FSDIE aide aux projets, événements vie de campus...)**
- **Bilan accompagnement social (FSDIE aide sociale, semaine logement, jobdating...)**

**Point d'information : exonération totale des droits d'inscription en commission aide sociale**

**Conseils  
centraux 2023**

# La CVEC et le FSDIE : définition et contexte

## CVEC :

- **contribution vie étudiante et de campus** – depuis 2018, pour le financement culture, sport, santé, vie étudiante.
- **30% CVEC fléchée sur accompagnement vie associative et accompagnement social**, dont le financement du FSDIE (et également services civiques, emplois étudiants ou CDD, plan de formation des assos, jobs datings etc)

## FSDIE = fonds de soutien et de développement des initiatives étudiantes

- **Fonds** permettant de **soutenir les initiatives associatives** (financement des projets des associations) et les **étudiants rencontrant une difficulté financière** (soutien ponctuel et exceptionnel)
- **Financement à + de 95% par la CVEC**. Financements complémentaires possibles : fondation,...
- **Montant réparti à hauteur de 30% pour l'accompagnement social et 70% pour l'accompagnement associatif**

# Accompagnement social et associatif dont FSDIE : budget

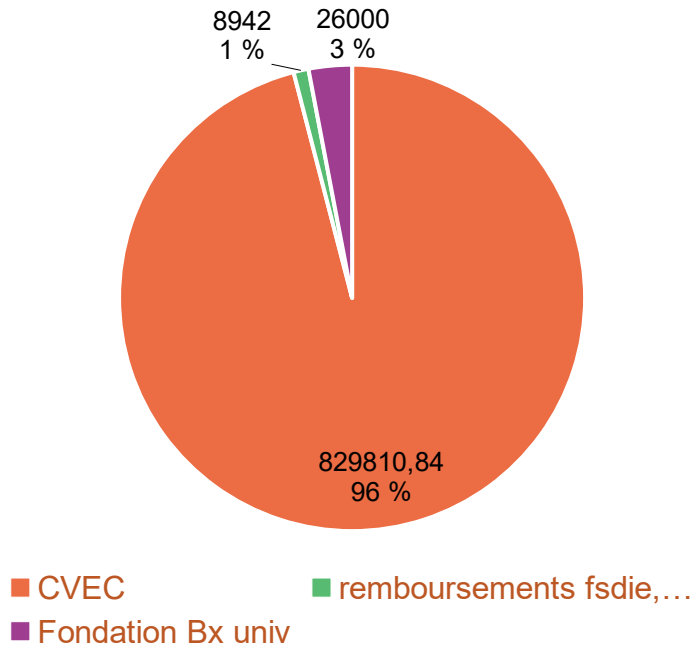
## Point important pour la compréhension du budget :

- Le FSDIE ne constitue qu'une partie des dépenses de la CVEC
- Les montants CVEC initiaux sont complétés dans l'année: en budget initial (BI) :
- Montant CVEC prudentiel de 42 €/étudiant
- En juin/juillet après péréquation nationale : montant complémentaire jusqu'à 63,70 €/étudiant (au lieu de 42 €) en 2022



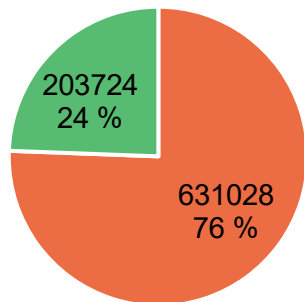
# Répartition et origine des fonds accompagnement global

Accompagnement soc et asso :  
origine des fonds



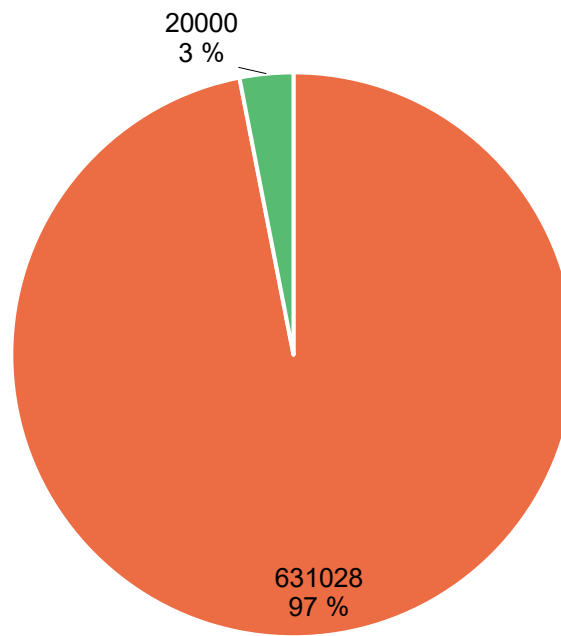
# Répartition et origine des fonds FSDIE

Part CVEC pour financement FSDIE



■ FSDIE  
■ autres accompagnements

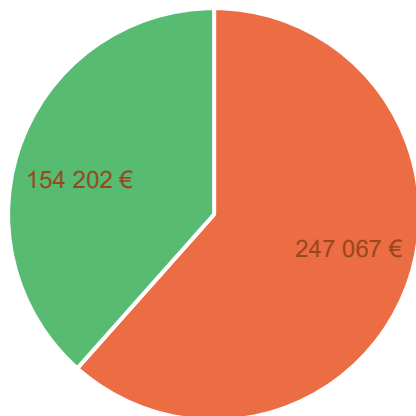
FSDIE: origine des fonds



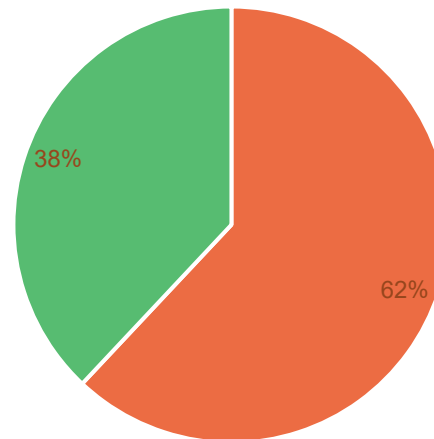
■ CVEC ■ Fondation Bx univ

# Bilan FSDIE 2022 – consommation Aide aux projets

- ✓ **Budget:**
  - FSDIE financé CVEC 2022: 401 269€
- ✓ **Consommation: 154 202€ ( 38% du budget)**



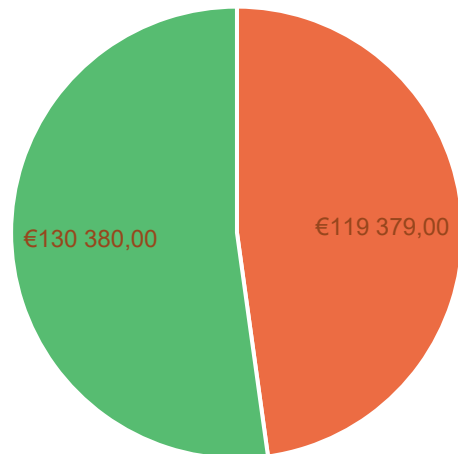
■ Non consommée ■ Consommé



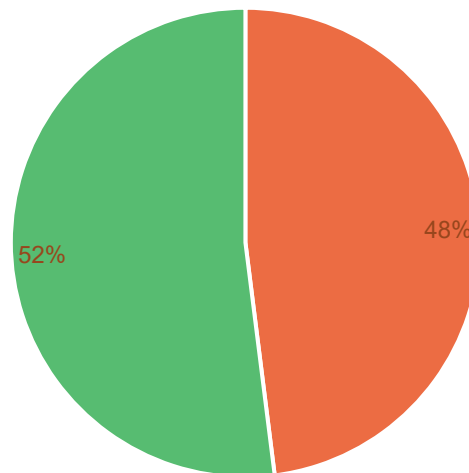
■ Non consommée ■ Consommé

# Bilan FSDIE 2022 – consommation Aides sociales

- ✓ **Budget:**
  - CVEC 2022: 229 759€
  - Don fondation Bordeaux université: 20 000€
- ✓ **Consommation: 130 380€ ( 52% du budget)**



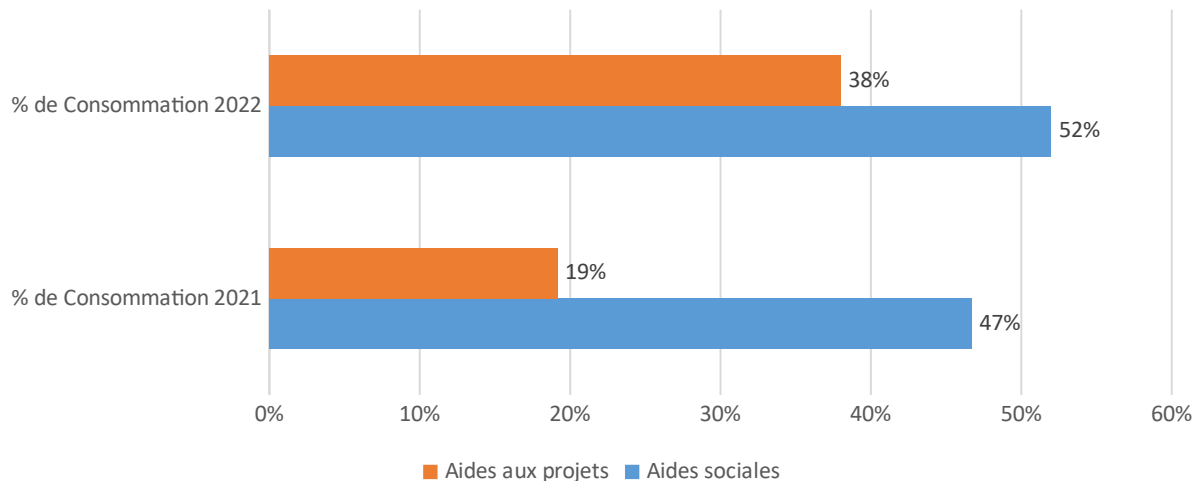
■ Non consommée ■ Consommée



■ Non consommée ■ Consommé

# Bilan FSDIE 2022: En comparaison à 2021

Colonne1	Budget	Consommation	% de Consommation
Aides sociales	565 006,00 €	263 910,00 €	47%
Aides aux projets	402 134,00 €	77 090,00 €	19%

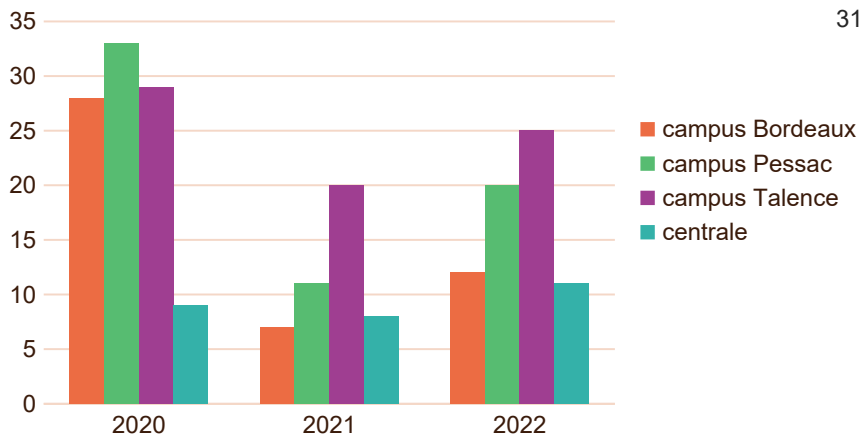


# Bilan commissions aide aux projets

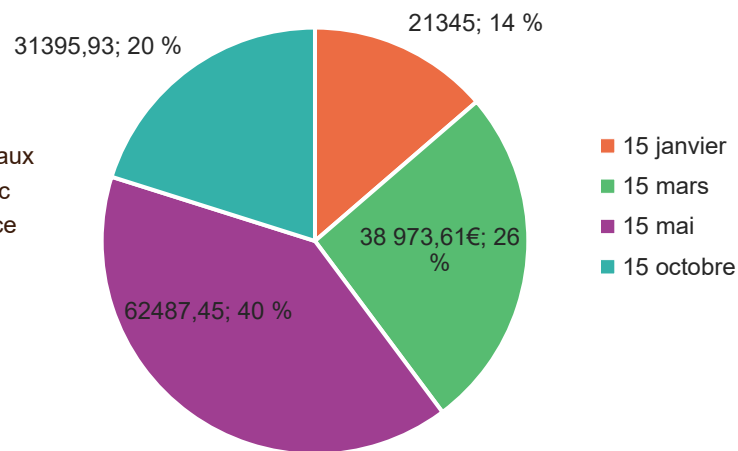
# FSDIE aide aux projets – analyse globale

- 118 projets déposés au total
- 77 projets éligibles (principal motif de l'inéligibilité : pas de rdv préalable)
- 68 avis favorables
- 68 subventionnés

Nombre de projets par campus



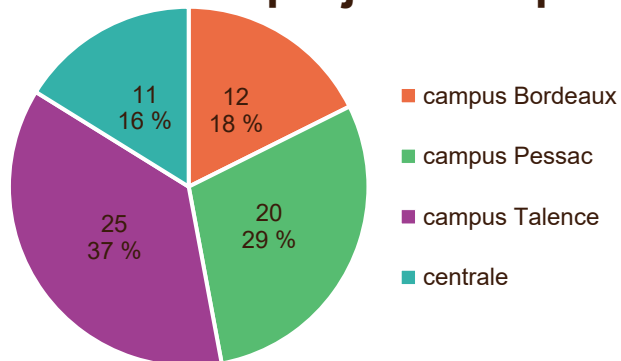
Montant et % par commission



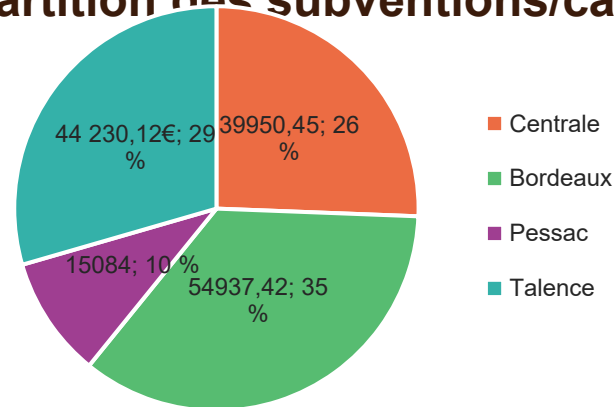
# FSDIE aide aux projets – Répartition par campus

- Montant moyen des subventions : 2 052,68 € (min. 96,20 € – max. 14 500 €)
- Pourcentage moyen aide/budget total : 28,58%
- 39,71% projets sur campus / 60,29% projets hors campus

## Répartition des projets/campus

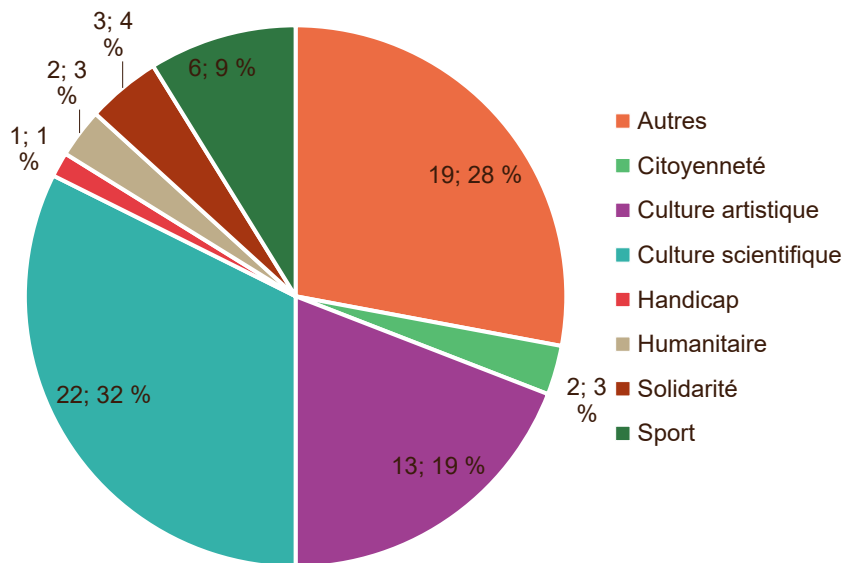


## Répartition des subventions/campus



# FSDIE aide aux projets – Répartition par thématiques

## Répartition des projets par thématiques



# Associations bénéficiaires

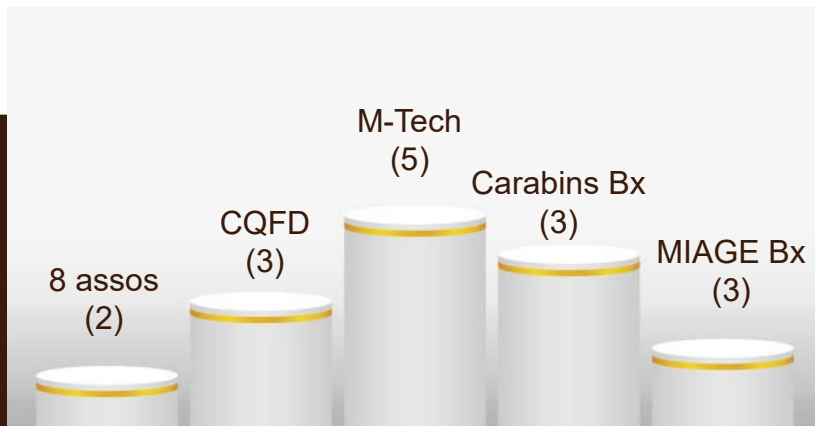
49 associations au total (dont 87,75% domiciliées)

A.M.P.I.R	Domiciliée
ABEMIE	Domiciliée
ACBX	Domiciliée
ACEPB	Domiciliée
ADEBIO	Domiciliée
AEBBCB	Domiciliée
Alt	Non domiciliée
AMBiGU	Domiciliée
AS fac de droit	Domiciliée
Ascoergo	Domiciliée
Association des jeunes juristes des relations de travail ds l'entreprise	Domiciliée
Association des Juristes en Urbanisme et Construction d'Aquitaine	Domiciliée
ATENA	Domiciliée
BASE	Domiciliée
BDE IAE BORDEAUX	Domiciliée
CEE	Domiciliée
Club AES Bordeaux	Domiciliée
CQFD : Ce Qu'il Fallait Déguster	Domiciliée
Créations du Septième Art	Non domiciliée
Dealers de Science	Non domiciliée
Espace - 120	Domiciliée
ESPASS	Domiciliée
Eurofeel	Non domiciliée
F.E.D.I	Domiciliée

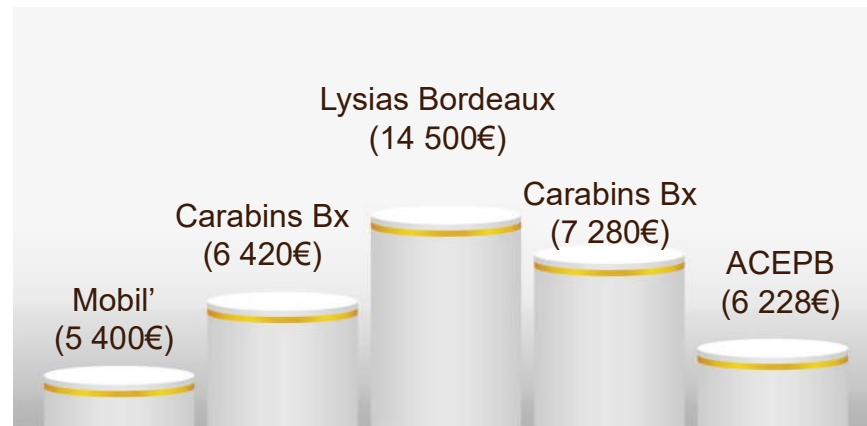
IBO	Domiciliée
IMPB	Domiciliée
Just'Act	Domiciliée
La Tribune Montesquieu	Domiciliée
L'Astragale et la Fourmi	Domiciliée
Le Bureau de la Culture	Domiciliée
Le cercle des étudiants en OEnologie de Bordeaux	Domiciliée
Les Carabins de Bordeaux	Domiciliée
Les Petits Maux en Bulle	Domiciliée
Los Teoporos	Domiciliée
Lysias Bordeaux	Domiciliée
Mass'Cot	Domiciliée
Master 2 droit et gestion du Patrimoine Bordeaux	Domiciliée
Master 2 Droit pénal approfondi	Domiciliée
Master Action Territoriale	Domiciliée
MIAGE	Domiciliée
MOBIL'	Domiciliée
M-Tech	Domiciliée
NBA	Domiciliée
PAEM	Domiciliée
Phar'Madagascar	Domiciliée
RAE	Domiciliée
TACK	Non domiciliée
TerraDoc	Domiciliée
Tongs et curiosités	Non domiciliée

# Associations bénéficiaires

## Top 5 par nombre de projets



## Top 5 par montant des subventions



# Lumière sur un évènement du Campus Pessac

## L'association Lysias Bordeaux – Concours de plaidoiries et d'éloquence

- Organisation depuis 10 ans du concours de plaidoiries et d'éloquence Lysias Bordeaux, pour promouvoir l'art oratoire.
- Pour L1 et L2: **concours de plaidoiries** en droit civil et droit pénal
- Pour L3,M1, M2, IEJ : déclamation de discours défendant le pour ou le contre d'une question rhétorique dans le cadre du **concours d'éloquence**.

De janvier à mars 2022, l'ensemble de l'équipe Lysias a accueilli **184 candidats, 137 professionnels** pour les départager, leurs proches et un public toujours plus important.

Nouveauté 2022 : **intégration du campus d'Agen et de Périgueux**. Une dizaine d'étudiants de ces campus ont ainsi pu participer au concours. L'association s'est attachée à mettre en avant le patrimoine bordelais et le campus de Pessac à travers l'organisation systématique de leurs ateliers pré-concours et des deux premiers sur le campus puis les demi-finales à la Cour administrative d'appel et les finales à la Cour d'appel de Bordeaux.

**Montant FSDIE alloué 800 € / budget global de 2215 €**



# Lumière sur un évènement du Campus Talence



Projet « **Solidarité, Alimentation et Biodiversité** » par l'Astragale et la Fourmi

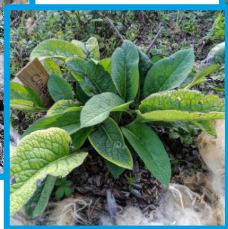
Au centre du projet : le jardin partagé « **La Fourmilière** », domaine du Haut-Carré

## Actions 2022 autour de 3 thématiques

1. **Solidarité** : recréer du lien et cultiver des moments de partage, de transmissions de valeurs et de connaissances entre les personnes
2. **Alimentation** : développer ses connaissances en jardinage et aménagement de culture dans de petits espaces urbains
3. **Biodiversité** : donner une dimension écologique et citoyenne à chacune des actions

= via des chantiers participatifs, visites guidées, conférences, ateliers, journées de rencontres

**3600 € accordés en FSDIE sur un budget global de 5776€**



# Lumière sur un évènement du Campus Victoire

## L'association des étudiants en Anthropologie Sociale et Culturelle « L'Autre »

La 25e édition des Journées du Film Ethnographique s'est déroulée du 7 au 9 avril au sein du Marché des Douves.

les Journées du Film Ethnographique s'articulent dans un esprit de convivialité et d'interculturalité. Une programmation cinématographique riche sur l'ensemble des trois journées, au rythme de deux à trois séances par jour, suivies pour la grande majorité de débats en présentiel (ou dématérialisé) des réalisateurs et réalisatrices ainsi qu'intervenant.e.s.

Additionné d'une programmation artistique, aussi bien expositions que performances et des événements festifs pour l'ouverture et la clôture de l'évènement >> création d'un lieu de rencontre et d'échange autour de l'anthropologie. Cette manifestation est l'expression concrète de l'éthique de l'association « l'Autre » dans sa chatoyante diversité afin d'œuvrer à une meilleure cohésion entre les cultures.

**Montant FSDIE alloué = 1 000€ /sur budget 2557€**



# Lumière sur un projet du Campus Carreire

## L'association Mobil

**Projet humanitaire au Togo mené par des étudiant.e.s de la filière orthophonie (L2).**

Deux groupes de 5 étudiantes sont partis en juin et juillet 2022 : chacun pour 3 semaines afin de mener des sensibilisations sur différentes pathologies liées à l'orthophonie (surdit , autisme, b gaiement) qui sont assez m connues au Togo. Les personnes atteintes de ces pathologies et de handicap  tant en g n ral tr s souvent stigmatis es et victimes d'isolement social et de grande pauvret .

Les  tudiantes de l'UB se sont rendues dans la r gion de Kpalim , dans diff rents villages,  coles et dans un orphelinat, elles ont ensuite pr sent  une tr s belle exposition photographique ainsi que la projection d'un film de restitution sur le campus Carreire dans le cadre du Festival des engag s.

**Montant FSDIE allou  5 400  / budget global de 26 000 **



# Renforcement du dispositif de soutien à l'engagement associatif – quelques actions complémentaires

En complément des subventions FSDIE :

- ❖ **Coordination du festival des engagé.e.s** et lancement de la première édition des trophées des associations
- ❖ **Adaptation d'une offre de formations obligatoires suite aux modifications du RI du FSDIE, pour favoriser des évènements responsables :**
  - Maintien des formations « gestes qui sauvent » et « gestion de bars »
  - Formation à la prévention contre les violences sexuelles et sexistes
  - Formation à l'organisation d'évènements éco-responsables via Aremacs

## **Bilan commissions sociales**

**FSDIE aide sociale  
et exonération**

# Bilan accompagnement social : contexte

## Une politique sociale adaptée et complétée :

En commission, sur financement CVEC (montant réglementaire : env. 9% CVEC) volet **FSDIE aide sociale** : aide ponctuelle et exceptionnelle aux étudiants rencontrant une difficulté financière qui peut perturber le bon déroulement de leur formation.

Forfaits mis en place:

- Forfait aide alimentaire : 200 €
- Forfait achat d'ordinateur : 300 €
- Forfait aide à la connexion : 100 €

En commission, **dispositif complémentaire de lutte contre la fracture numérique**, financement région

En commission  
Sur financement établissement  
Volet **exonération totale des droits d'inscription** : à côté de l'exonération de droit des boursiers et pupilles de la Nation, politique volontariste « d'exonération »/ remboursement des droits d'inscription en fonction de la situation personnelle de l'étudiant

- Hors commission, sur financement CVEC :
- aide exceptionnelle pour les parents bénéficiaires FSDIE en 2022 :
  - 12 chèques cadhoc de 20 €/enfant = 240 €

## Un process :

- Dossier dématérialisé disponible sur le site internet
- Traitement du dossier + entretien avec AS possible en visio ou par téléphone
- Étude des dossiers en commission aide sociale, réunies en visio 2 fois par mois

## **Bilan FSDIE volet social**

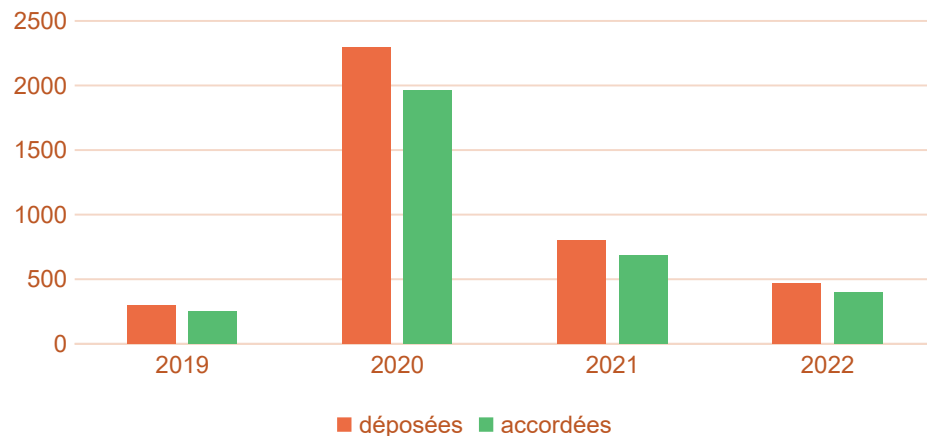
# Bilan FSDIE aide sociale : demandes en commission

Total global des aides demandées/accordées (dossiers en commission) :

Tableau global des aides demandées/accordées par campus

	Aides accordées	Aides déposées	Ratio
Bordeaux	56	65	86,15%
Pessac	184	222	82,88%
Talence	160	180	88,89%
<b>Total</b>	<b>400</b>	<b>467</b>	<b>85,6%</b>

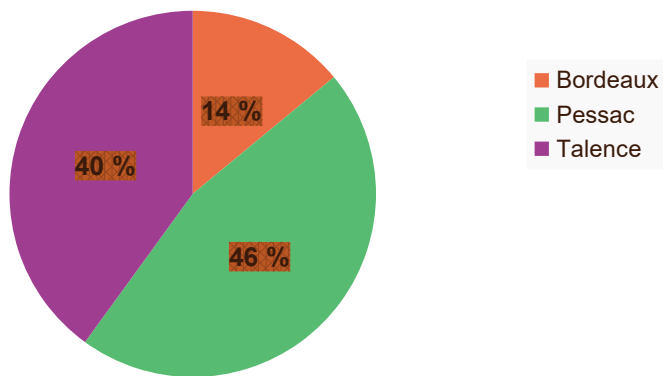
Evolution du nombre de demandes d'aides



# Bilan FSDIE aide sociale : montants

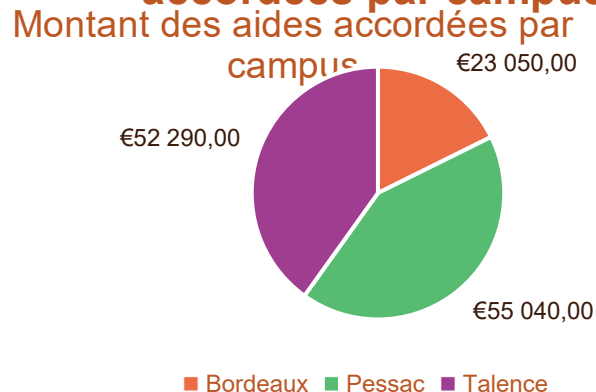
Répartition par campus - Total 2022 : **135 830 €** (2021 : 270 410 € / 2020 : 705 785 €)

## % aides accordées par campus



En miroir, poids approximatif des campus  
 Bordeaux : 43%  
 Pessac : 34%  
 Talence : 23%

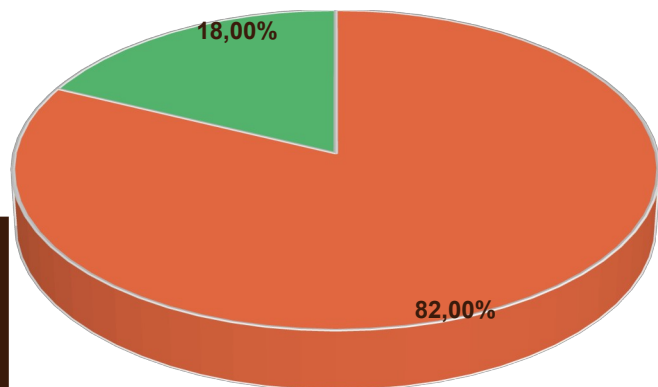
## Montant total des aides accordées par campus



Evolution du montant moyen de l'aide	2022	2021	2020	2019	2018
Bordeaux	<b>402,00 €</b>	440,00 €	341,00 €	455,00 €	464,00 €
Pessac	<b>300,00 €</b>	383,00 €	369,00 €	429,00 €	461,00 €
Talence	<b>331,00 €</b>	386,00 €	357,00 €	802,00 €	461,00 €

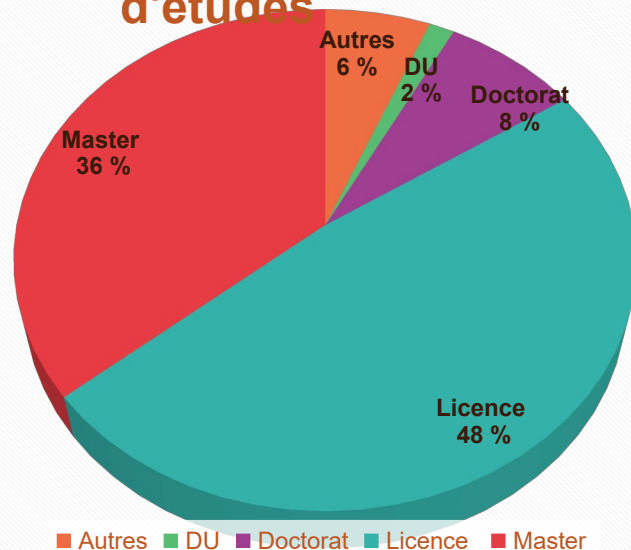
# Bilan FSDIE aide sociale : les étudiants aidés

## Aides accordées par nationalité



■ Autre ■ Française

## Aides accordées par niveau d'études

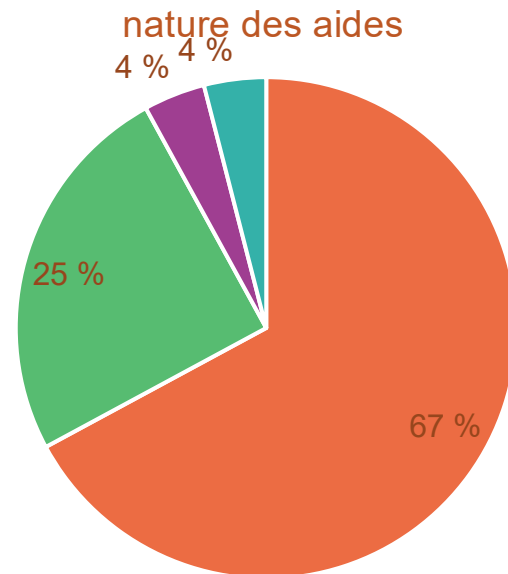
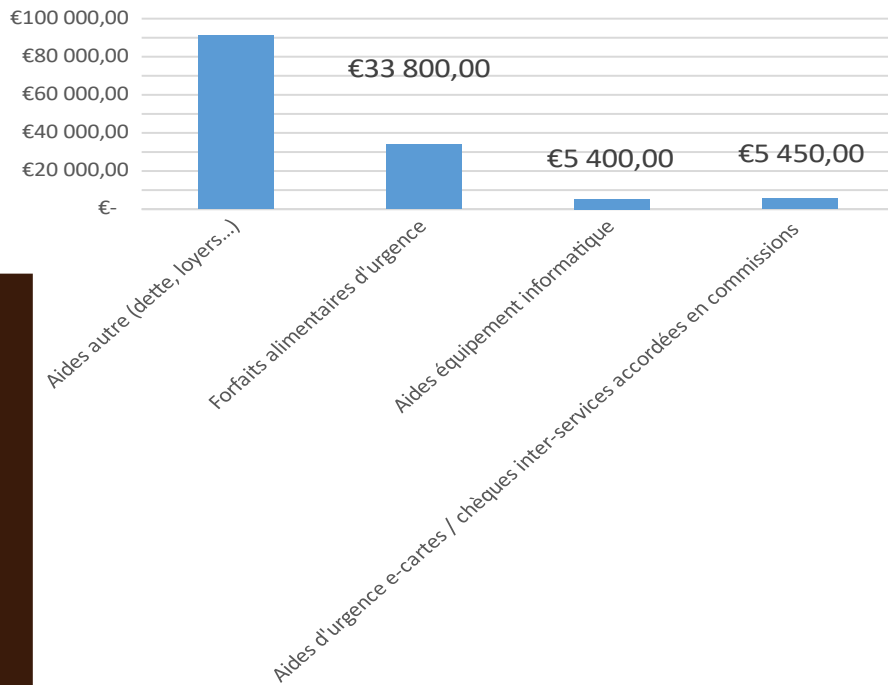


NB : licence = L/ BUT/ PASS

# Bilan FSDIE aide sociale : nature des aides accordées



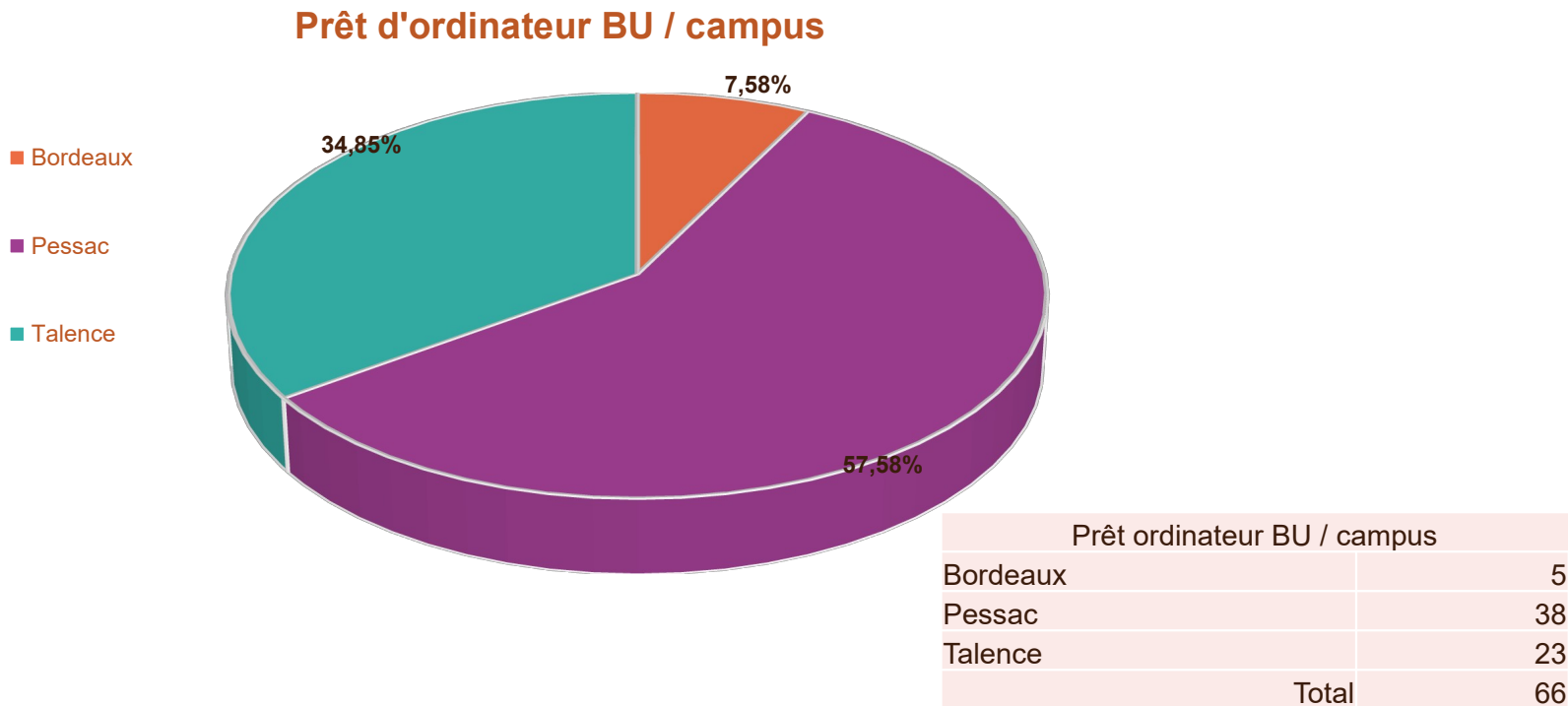
€91 180,00  
Répartition des aides par nature



- dettes/loyers/...
- forfait alimentaire
- forfait équipement info
- ecartes, chèques

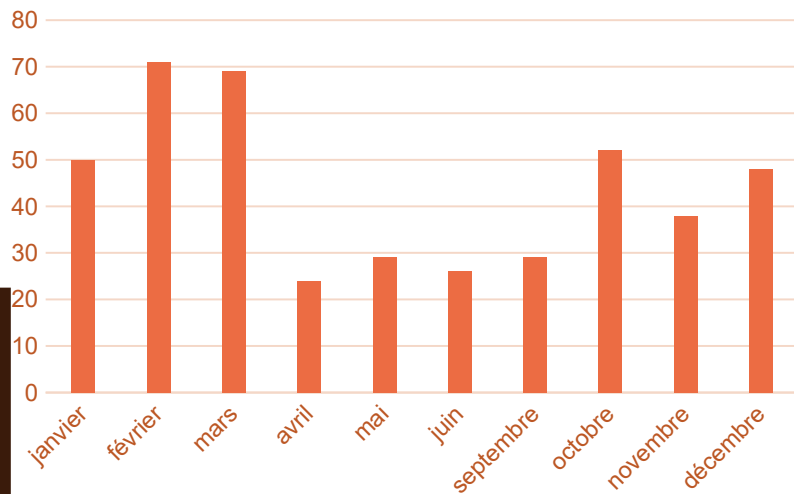
- 42% des aidés ont obtenus une aide alimentaire (169)
- 18 aides au financement d'ordi accordées

# Bilan FSDIE aide sociale : nature des aides accordées

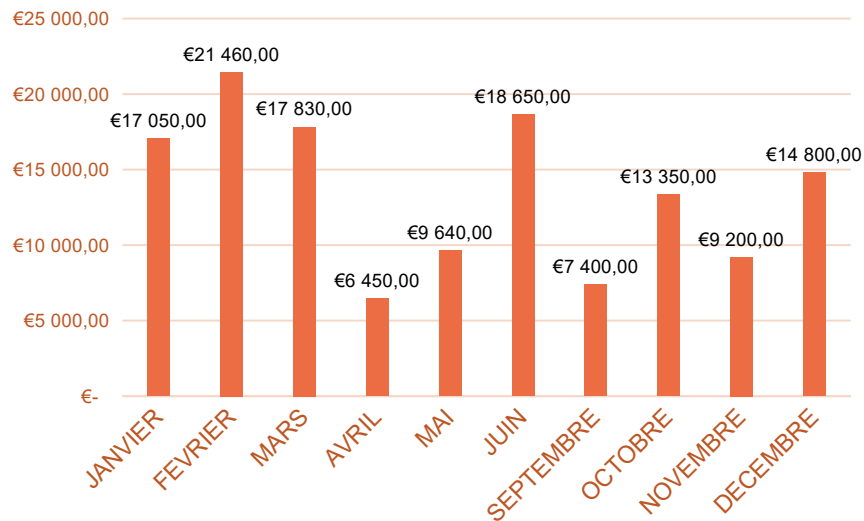


# Evolution des demandes sur l'année

## Nombre de dossiers déposés /mois



## Financement dossier mensuels



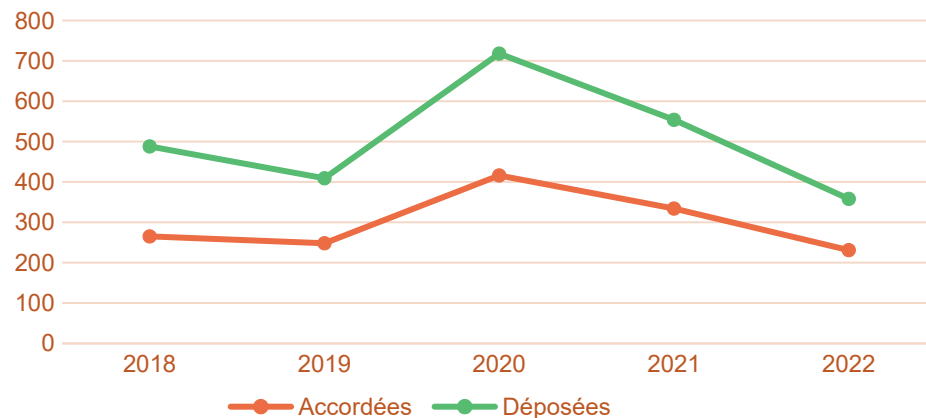
# Bilan exonération

# Bilan exonérations

2022 : dossiers déposés 231 / exonérations accordées 127 (soit 55%)

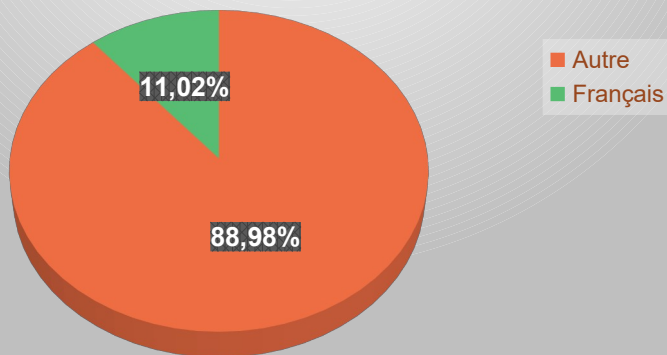
	Déposées	Accordées	Ratio
<b>Bordeaux</b>	43	17	39,53%
<b>Pessac</b>	97	45	46,39%
<b>Talence</b>	91	65	71,43%
<b>Total</b>	231	127	54,98%

Evolution des demandes d'exonération déposées / accordées

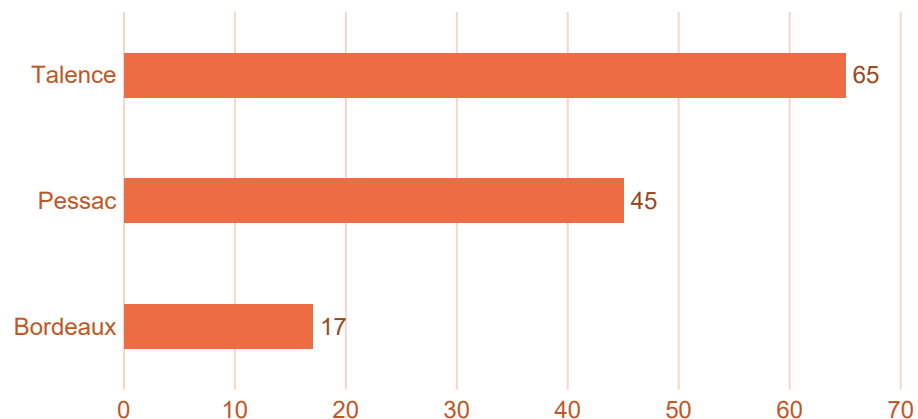


# Bilan exonération : les étudiants

## Répartition des exonérations accordées par nationalité



## Nombre d'exonérations accordées par Campus



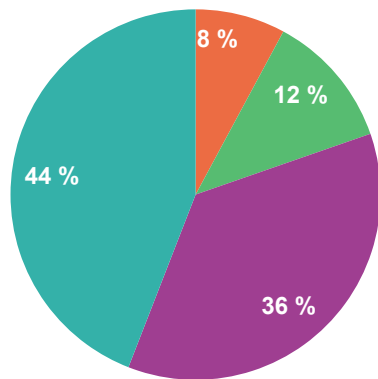
# Bilan exonération : les étudiants

Répartition par campus et niveau d'études



## Exonérations accordées par niveau d'études

Autres Doctorat Licence Master



## Exonérations accordées / campus / niveau études

